



## RAPPORT D'ACTIVITE

### APESA 67

**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023**

Le dispositif APESA est destiné à apporter un soutien psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë, traversés par des idées noires lorsqu'ils sont confrontés à la ruine de leur entreprise. Il a été initié au Tribunal de Commerce de Saintes en septembre 2013, puis adopté par de nombreuses juridictions [www.apesa-france.com](http://www.apesa-france.com).

Ce dispositif permet, sans dénaturer la fonction des nombreux professionnels confrontés quotidiennement à cette souffrance, après une formation adaptée à la prévention du risque suicidaire, de devenir une sentinelle avertie, en déclenchant une alerte et passant ainsi le relais à des professionnels de la santé mentale, spécialisés dans ce type de risque.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023, **l'association APESA 67 a déclenché 57 fiches alerte** selon les périodes suivantes :

- 5 fiches alerte au mois de janvier 2023
- 3 fiches alerte au mois de février 2023
- 8 fiches alerte au mois de mars 2023
- 2 fiches alerte au mois d'avril 2023
- 1 fiche alerte au mois de mai 2023
- 4 fiches alerte au mois de juin 2023
- 6 fiche alerte au mois de juillet 2023
- 4 fiche alerte au mois d'août 2023
- 7 fiches alerte au mois de septembre 2023
- 6 fiches alerte au mois d'octobre 2023
- 6 fiches alerte au mois de novembre 2023
- 5 fiches alerte au mois de décembre 2023

Les 57 fiches alerte déclenchées par l'association APESA 67 ont été traitées de la manière suivante :

- **42 chefs d'entreprise ont pu être orientés vers le réseau local des psychologues** formés à la problématique particulière des difficultés des entreprises et pourront bénéficier de 5 séances gratuites ;
- **1 chef d'entreprise a été pris en charge par RMA** et a donc pu être pris en charge avec un suivi, à sa demande, par téléphone ;

.../...

- 6 chefs d'entreprise ont refusé l'accompagnement après un premier entretien avec un psychologue ;
- 5 chefs d'entreprise n'ont pas pu être contactés par la plateforme APESA ;

**Au total et depuis sa création en septembre 2018, l'association a déclenché 236 alertes dont 74 % ont abouti à l'orientation du chef d'entreprise ou de son conjoint vers le réseau local des psychologues.**

**L'association APESA 67 répond à un véritable besoin** et s'inscrit dans une démarche d'aide et de soutien pratique des chefs d'entreprises isolés du fait d'une situation financière personnelle très souvent obérée et d'un contexte familial tendu consécutif aux difficultés de leur entreprise.

Rapport établi le 31.12.2023

Justine SCHOETTEL  
Présidente